



Nous payons les taxes
du 11 au 14 mai
sur présentation de ce coupon
parfait pour souhaiter une
Bonne fête des Mères!!!



JAZ DÉCO

58 rue Lachapelle Ouest, local 104, Saint-Rémi

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

LA COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES

Tu es âgé entre 13 et 17 ans ? Tu aimerais travailler cet été ? Tu aimes le travail d'équipe et tu veux une expérience de travail ? Pourquoi ne pas participer à la Coopérative jeunesse de services ? Informations : Carrefour jeunesse-emploi Saint-Rémi au **450 454-5814**.

CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE

Groupe de discussion sur la musique : les **mercredis 10 et 24 mai** ainsi que le **7 juin de 9h00 à 11h00**. Coût : gratuit.
Café-rencontre « Mange, vis, aime » : le **jeudi 11 mai de 9h00 à 11h30**. Coût : 3\$/membre et 6\$/non-membre.

APPRENDRE EN CŒUR / CAMP D'ÉTÉ STIMULATION

Le camp d'été est offert aux enfants âgés de 3 à 5 ans des 11 municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville. Vous pouvez inscrire votre enfant au **450 454-0400**.

SOIRÉES COUNTRY

Nos soirées country se **terminent le 5 mai** pour la saison 2016-2017, au local des Chevaliers de Colomb de Saint-Rémi, de **20h00 à 23h00**. Gilles et ses musiciens vous invitent à y assister en grand nombre. Il n'est pas nécessaire d'être Chevaliers de Colomb pour y assister.

Dates à retenir :

- Le **10 mai à 18h00** : souper fête des Mères organisé par la FADOQ Saint-Rémi. Coût : 22\$/membre et 27\$/non-membre. Réservation : Jeannine **450 454-9848** ou Jocelyne au **450 454-1227**.
- Le **17 mai à 18h00** : inscription Ligue de pétanque au chalet du parc du Citoyen, rue Dubois. Coût : 30\$ (du 17 mai au 30 août).
- Le **vendredi 26 mai de 16h30 à 19h00** au Domaine Saint-Rémi : souper spaghetti, organisé par le Cercle de Fermières Saint-Rémi. Les profits seront versés pour le cancer du sein. Coût : 15\$ et billets limités : à la réception du Domaine ou auprès de Louise au **450 454-6172** ou Yvette au **450 992-6120**.

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



Prochaine séance
du conseil municipal
15 / 05 / 2017
20h00

Prochaine séance
de la Cour municipale
25 / 05 / 2017
13h00 et 18h00

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi (Québec)
J0L 2L0

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8h00 à 12h00 et de
13h00 à 16h30
Vendredi de 8h00 à
13h00

Bibliothèque
Heures d'ouverture
du mardi au vendredi
de 14h00 à 21h00
Samedi de 13h00 à
16h00

Écocentre
Heures d'ouverture
Mercredi de 18h à 21h
Vendredi de 13h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 10h à 16h

Réservation de salle
centre
communautaire
450 454-3993 poste 0

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez
le 9-1-1

L'Écho

DE SAINT-RÉMI

Le 5 mai 2017
VOL. 21 NO. 17

LA VILLE VOUS INFORME...

OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Saint-Rémi est à la recherche de candidats pour combler deux postes d'animateurs en lecture pour une période de 8 à 9 semaines (de juin à août).

Les personnes intéressées sont invitées à consulter l'offre d'emploi détaillée en ligne : ville.saint-remi.qc.ca/administration/offres-emploi/. Celles correspondant au profil recherché doivent transmettre leur curriculum vitae **avant le 19 mai** à Omar Soto-Rodriguez, directeur de la bibliothèque à orodriguez@ville.saint-remi.qc.ca. Seuls les candidats retenus seront contactés pour une entrevue.

VENTE DE GARAGE

Du 26 au 28 mai, il sera permis à tout citoyen de faire une vente de garage sur sa propriété. En cas de pluie, l'activité est remise à la fin de semaine suivante et/ou après ce délai, elle est annulée.

Cette année, la liste des lieux de vente sera disponible sur le site Internet de la Ville dès le **26 mai**.

Pour y être inscrit vous devez transmettre votre adresse par courriel à reception@ville.saint-remi.qc.ca ou par téléphone au **450 454-3993 poste 0** avant 16h00 le 25 mai.

VENTES TROTTOIR DES COMMERÇANTS

Afin d'encourager l'économie locale, la Ville de Saint-Rémi invite les commerçants locaux à faire une vente trottoir **du 26 au 28 mai inclusivement**. Les commerçants pourront ainsi se servir de l'espace de stationnement devant leur commerce ou de leur stationnement privé et pourront s'installer en bordure des trottoirs. Ils pourront installer de l'affichage temporaire afin de faire la promotion de leur vente. La liste des lieux de vente sera en ligne dès le 25 mai 16h30.

Pour y être inscrit vous devez transmettre votre adresse par courriel à cmernard@ville.saint-remi.qc.ca ou par téléphone au **450 454-3993 poste 2782** avant le 25 mai 16h00.

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2016 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi, 15 mai 2017 à 20h00** à la salle du conseil municipal de l'édifice de la Mairie, au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi, la trésorière déposera le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016 et ce, en conformité avec l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Saint-Rémi, ce 5 mai 2017.
Diane Soucy, OMA Greffière



1^{er} PROJET

AVIS PUBLIC

Règlement # V 467-71-17 modifiant le règlement de zonage # V 467-07 et ses amendements (îlot déstructuré # 15)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 18 avril 2017, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement # V 467-71-17 modifiant le règlement de zonage # V 467-07 et ses amendements (îlot déstructuré # 15).

Objets du projet de règlement :

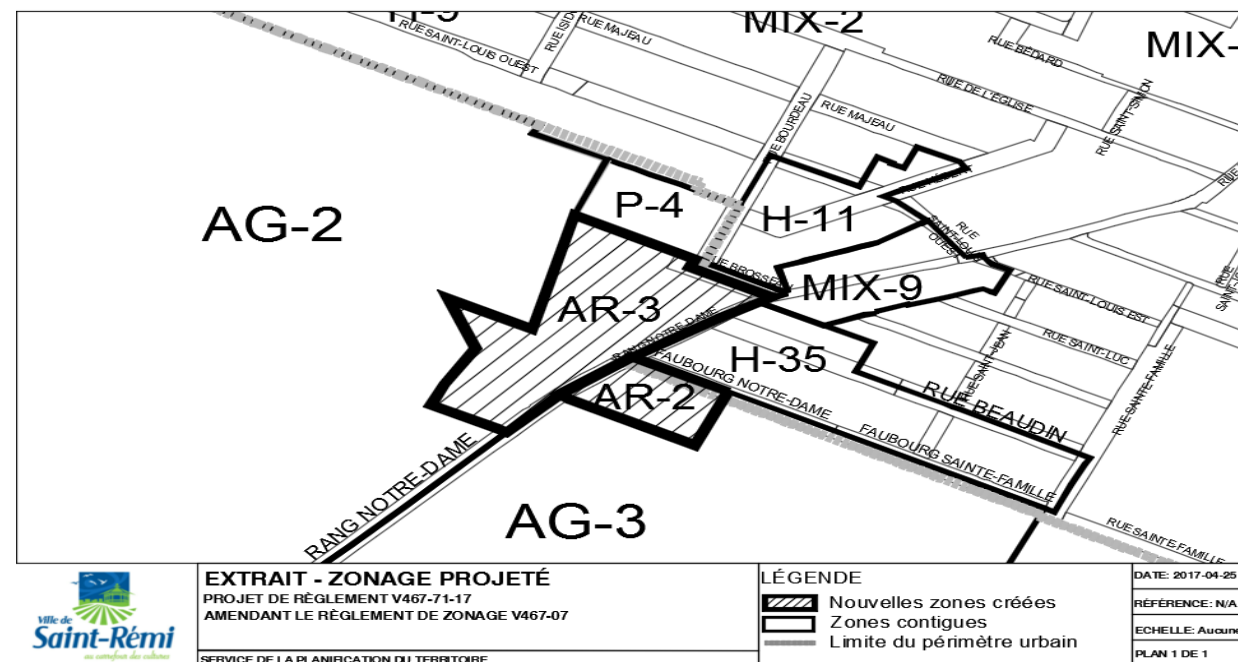
Le règlement a pour but de permettre une densification résidentielle dans un des secteurs desservis par le réseau d'aqueduc et d'égout de la Ville, situé en zone agricole mais à la limite du périmètre urbain. Plus spécifiquement, le règlement vise à permettre la construction de bâtiments d'habitation multifamiliale sur les immeubles résidentiels actuellement construits, au sud-ouest de l'intersection de la rue Notre-Dame et du Faubourg Notre-Dame. Ainsi, le projet de règlement propose de :

- a) créer la zone AR-2 à même la zone AG-3;
- b) créer la zone AR-3 à même la zone AG-2.
- c) créer la grille des spécifications de la zone AR-2;
- d) créer la grille des spécifications de la zone AR-3.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 15 mai 2017 à 20h00** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00.

Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.



LE RÉSUMÉ DU PROJET ET LES PLANS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 5 mai 2017
Diane Soucy, OMA Greffière

AVIS PUBLIC

Projet de règlement # V 507-6-17 amendant le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale # V 507-09 (Zone AR-2)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 18 avril 2017, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro V 507-6-17 intitulé : «Règlement amendant le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale # V 507-09 (Zone AR-2)».

Objet du projet de règlement

- prévoir des objectifs et des critères d'évaluation pour l'étude de tout nouveau projet de construction pour les terrains situés dans la zone AR-2, soit au sud-ouest de l'intersection de la rue Notre-Dame et du Faubourg Notre-Dame.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 15 mai 2017 à 20h00** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00.

LE RÉSUMÉ DU PROJET ET LES PLANS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 5 mai 2017
Diane Soucy, OMA Greffière

OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Saint-Rémi est à la recherche de candidatures pour combler un poste d'inspecteur en bâtiments en remplacement d'un congé de maternité. Les personnes intéressées sont invitées à consulter l'offre d'emploi détaillée en ligne à ville.saint-remi.qc.ca/administration/offres-emploi/. Celles correspondant au profil recherché doivent transmettre leur curriculum vitae avant le 15 mai à Katherine Durocher, directrice du Service permis et inspection à kdurocher@ville.saint-remi.qc.ca. Seuls les candidats retenus seront contactés pour une entrevue.

CHANGEMENT CONCERNANT LES JOURNAUX RÉGIONAUX

La Ville a été informée par TC Média que, depuis le 3 mai, le journal Le Reflet version papier n'est plus distribué aux portes de Saint-Rémi, c'est dorénavant le journal Le Coup d'œil qui dessert la communauté. Par contre, les gens peuvent tout de même avoir accès à la version intégrale sur le Web au www.lereflet.qc.ca. De plus, certains points de dépôts ont été conservés afin de permettre aux citoyens d'obtenir une copie papier au besoin : Tim Hortons, Dépanneur Bonisoir, Dépanneur St-Rémi, Uniprix, Pédro Canada et IGA Extra.